



15ème législature

| | | |
|--|--|--|
| Question N° : 43937 | De Mme Mireille Robert (La République en Marche - Aude) | Question écrite |
| Ministère interrogé > Solidarités et santé | | Ministère attributaire > Santé et prévention |
| Rubrique > pharmacie et médicaments | Tête d'analyse > Lutte contre la résistance aux antibiotiques | Analyse > Lutte contre la résistance aux antibiotiques. |
| Question publiée au JO le : 01/02/2022 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat) | | |

Texte de la question

Mme Mireille Robert attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur le développement de la résistance aux antibiotiques et ses effets sur la santé et la capacité de traitement de nombreuses affections. Une étude publiée dans le journal *The Lancet* le 20 janvier 2022 estime, pour l'année 2019, que celle-ci est associée à 4,95 millions de décès dans le monde tandis que 1,27 million lui seraient attribuables. Si l'Afrique apparaît, dans cette étude, le continent le plus touché par la mortalité, le phénomène est général. Santé publique France affiche, pour le pays, en 2015, 125 000 infections à bactéries multi-résistantes et 5 500 décès liés à ces infections. À l'échelle mondiale, il est estimé qu'en 2 050, du fait des impasses thérapeutiques qu'elle multiplie, cette résistance des bactéries pourrait être la première cause de mortalité. On sait que les facteurs de développement de ce phénomène sont principalement liés à une sur-prescription d'antibiotiques dans des cas où ils s'avèrent inutiles et à des pratiques d'élevages qui développent un usage massif d'antibiotiques non pertinent. « Les antibiotiques ne sont efficaces que sur les infections bactériennes. Ils sont encore trop souvent prescrits pour des infections virales comme la grippe », rappelle Santé publique France. Depuis le début des années 2 000 les pouvoirs publics ont communiqué sur cette question auprès des patients comme des médecins, incitant un usage plus juste des antibiotiques. Ces campagnes ont eu un effet réel en matière de baisse de consommation. Dans son étude de 2017, l'ANSES exposait qu'entre « 2000 et 2015, la consommation d'antibiotiques a baissé de 11,4 %, mais elle a augmenté de 5,4 % depuis 2010. Cette augmentation provient du secteur de ville, car dans les établissements hospitaliers, la consommation est stabilisée ». Le même rapport exposait que la France reste très largement au-dessus de la moyenne européenne en consommant 33,4 % de plus que celle-ci, se plaçant au 4e rang européen en la matière. En 2018, le Gouvernement a lancé un programme de recherche doté de 40 millions d'euros, coordonné par l'Inserm. Aussi elle lui demande, au-delà des moyens existants, quels moyens le ministère de la santé entend développer dans l'avenir pour lutter contre ce phénomène et quel soutien il envisage d'apporter à la recherche notamment pour permettre l'émergence de nouveaux antibiotiques.